



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-11661>

Département(s) de publication : **38**

Annonce n° **24-11661**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : CHU Grenoble Alpes

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 26380030200014

Ville : Grenoble cedex 09

Code postal : 38043

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 38

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2468586&orgAcronyme=x7c>

Identifiant interne de la consultation : 2024T101

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Cellule des Marchés - CHU Grenoble Alpes

Adresse mail du contact : Marches@chu-grenoble.fr

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Cf. article 4.1 du Règlement de consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Cf. article 4.1 du Règlement de consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Cf. article 4.1 du Règlement de consultation

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 19/02/2024 à 11:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : CHU Grenoble Alpes -
Établissement public de santé

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Entretien des égouts et stations de relevage

Code CPV principal - Descripteur principal : 90470000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Entretien des égouts et stations de relevage

Lieu principal d'exécution du marché : CHU Grenoble Alpes et les établissements membres du GHT concernés par le présent marché

Durée du marché (en mois) : 24

Valeur estimée (H.T.) : 129187 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande mono-attributaire sans minimum avec un montant maximum annuel fixé à 90 000 euros HT. Le montant estimé du besoin est de 129 187 euros HT sur toute la durée du marché (reconduction incluse). Option : Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier au titulaire du contrat, en application de l'article R.2122-7 du code de la commande publique, des contrats ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui lui seront confiées à l'issue de du présent contrat et ce, dans le cadre d'une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence. L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois à compter de la date de notification du contrat. Reconduction de l'accord-cadre : L'accord-cadre peut être reconduit tacitement 1 fois, pour une période de 12 mois. Ainsi la durée maximale du contrat, toutes reconductions effectuées ne pourra excéder 2 ans. L'article 4.3.2 du CCAP prévoit une clause de réexamen permettant au pouvoir adjudicateur de s'adresser à un prestataire autre que le titulaire de l'accord-cadre pour des achats correspondant à des besoins occasionnels, à condition que le montant cumulé de ces achats ne dépasse pas la somme de 1 800 euros sur toute la durée du marché.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 31/01/2024